BANQUE NATIONALE DU CANADA

Rapport aux actionnaires

Quatrième trimestre 2003

La Banque Nationale atteint ou dépasse tous ses objectifs pour l'exercice financier 2003.

Augmentation du dividende de 18%

La Banque annonce son intention de racheter jusqu'à 5% des actions ordinaires en circulation au cours des 12 prochains mois.

- *Bénéfice net de 158 millions $, en hausse de 17 % pour le quatrième trimestre 2003;*
- *Bénéfice par action de 87 cents, comparativement à 71 cents pour le quatrième trimestre 2002, soit une augmentation de 23 % ;*
- *Bénéfice net record de 624 millions $ pour l'exercice financier 2003, soit 3,37 $ par action, par rapport à 429 millions $ ou 2,18 $ par action en 2002;*
- *Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,5 % pour l'exercice financier 2003.*

MONTRÉAL, le 4 décembre 2003 – La Banque Nationale du Canada affiche un bénéfice net de 158 millions de dollars, en hausse de 17 %, pour le quatrième trimestre 2003 comparativement à 135 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002.

Le bénéfice par action de 0,87 $ pour le trimestre se compare à 0,71 $ pour le trimestre correspondant de l'exercice financier 2002. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires atteint 16,4 % ce trimestre comparativement à 14,5 % pour le quatrième trimestre 2002.

Chacun des trois secteurs d'affaires affiche une forte croissance de son bénéfice net trimestriel.

Le secteur Particuliers et entreprises déclare un bénéfice net de 79 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003, une croissance de 11 millions de dollars ou 16 % par rapport à la période correspondante de 2002. L'amélioration est attribuable à la marge bénéficiaire supérieure ainsi qu'à la hausse des revenus autres que d'intérêts, notamment pour les produits d'assurances.

Aidé par la reprise du marché boursier, le bénéfice net du quatrième trimestre pour le secteur Gestion de patrimoine a bondi de 60 % pour atteindre 24 millions de dollars par rapport à 15 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002.

Quant au secteur des Marchés financiers, son bénéfice net est en hausse de 49 % pour atteindre 73 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003 comparativement à 49 millions de dollars pour la même période l'année dernière. Ce sont surtout les activités de négociation qui ont contribué à la croissance du bénéfice net du secteur.

	Pour le trimestre terminé le 31 octobre		
	2003	2002	%
Bénéfice net			
Particuliers et entreprises	**79**	68	+16
Gestion de patrimoine	**24**	15	+60
Marchés financiers	**73**	49	+49
Autres	**(18)**	3	
Total	**158**	135	+17
Bénéfice par action	**0,87 $**	0,71 $	+23
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,4 %**	14,5 %	

	Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre		
	2003	2002	%
Bénéfice net			
Particuliers et entreprises	**328**	283	+16
Gestion de patrimoine	**81**	66	+23
Marchés financiers	**235**	241	-2
Autres	**(20)**	(161)	
Total	**624**	429	+45
Bénéfice par action	**3,37 $**	2,18 $	+55
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,5 %**	11,3 %	

Monsieur Réal Raymond, président et chef de la direction de la Banque Nationale, a mentionné qu'il était très satisfait de la forte performance de toutes les unités d'affaires au quatrième trimestre ainsi que du bénéfice record que la Banque a dégagé en 2003. « Nous avons poursuivi nos choix stratégiques avec constance, rigueur et discipline et les résultats sont au rendez-vous. Les avantages de la diversification de nos revenus se matérialisent non seulement pour chacun des secteurs d'affaires, mais également dans chacun de nos marché » a ajouté M. Raymond.

À sa réunion du 4 décembre 2003, le Conseil d'administration a révisé à la hausse le ratio cible de versement des dividendes pour l'établir entre 35 % et 45 % du bénéfice disponible pour les actionnaires ordinaires. Le Conseil a aussi approuvé une augmentation de 18 % du dividende trimestriel qui a été fixé à 33 cents par action.

De plus, la Banque a obtenu l'autorisation de procéder au rachat de ses actions ordinaires dans le cours normal des affaires visant un maximum de 8,7 millions d'actions.

Pour l'exercice financier 2003, la Banque affiche un bénéfice net record de 624 millions de dollars, en hausse de 45 % par rapport à 429 millions de dollars pour l'exercice financier précédent. En 2002, la Banque avait enregistré une charge pour moins-value de 112 millions de dollars (déduction faite des impôts) pour donner suite à la réévaluation d'un placement dans une société de technologie. Excluant cette charge des résultats de l'exercice financier 2002, le bénéfice net de 2003 est en hausse de 83 millions de dollars ou 15 %. Le bénéfice par action atteint 3,37 $ pour l'année comparativement à 2,18 $ pour l'exercice 2002 (2,79 $ excluant la moins-value d'un placement). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se chiffre à 16,5 % en 2003 par rapport à 11,3 % un an plus tôt (14,3 % excluant la moins-value d'un placement).

Le secteur Particuliers et entreprises obtient un bénéfice net de 328 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 45 millions de dollars ou 16 %. L'amélioration des marges bénéficiaires, la croissance de plus de 6 % des revenus autres que d'intérêts, la réduction du ratio des charges d'exploitation sur les revenus ainsi qu'une amélioration de la qualité du crédit expliquent la croissance du bénéfice net sectoriel.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 81 millions de dollars en 2003 comparativement à 66 millions de dollars un an plus tôt, soit une augmentation de 23 %. L'augmentation est surtout attribuable à l'apport pour une année complète des revenus d'Altamira ainsi que la reprise des activités des particuliers sur le marché des capitaux au cours de la deuxième moitié de l'exercice financier 2003.

Enfin, le secteur des Marchés financiers obtient un bénéfice net de 235 millions de dollars en 2003, en comparaison à 241 millions l'année précédente. L'excellente performance de la trésorerie, notamment dans les activités de négociation, a été annulée par une diminution de la demande pour le financement des sociétés et un ralentissement des activités de fusions et acquisitions.

Au 31 octobre 2003, les provisions spécifiques et la provision générale pour risque de crédit excèdent les prêts douteux bruts de 154 millions de dollars comparativement à 159 millions au 31 octobre 2002. La baisse des prêts douteux nets dans le secteur Particuliers et entreprises a été annulée par une hausse des prêts douteux nets pour le financement des sociétés.

Les ratios de capital réglementaires de base et total s'établissent à 9,6 % et 13,4 % au 31 octobre 2003 respectivement, comparativement à 9,6 % et 13,6 % au 31 octobre 2002.

Développement des affaires

Au cours du dernier trimestre, la Banque a poursuivi ses efforts pour améliorer son offre de produits financiers et de solutions de placements et s'imposer comme un chef de file en matière de gestion de patrimoine. Elle a aussi continué à étendre son réseau de distribution en misant sur des partenariats avec différents distributeurs et revendeurs de produits financiers.

Ainsi, Placements Banque Nationale (PBN) a lancé la « Série conseillers » qui met à la disposition des conseillers financiers indépendants tous ses fonds communs de placements (FCP). Cette initiative s'est concrétisée par la signature d'ententes avec ScotiaMcLeod, Avantages Services Financiers, Groupe Financier PEAK, Investissements BBA, Groupes Financiers Everest, Valeurs mobilières Desjardins et d'autres firmes renommées. La Banque Nationale qui table sur la qualité du service à la clientèle de PBN pour percer le marché des indépendants devient ainsi l'une des premières institutions financières au Québec à rendre accessibles ses FCP à un éventail aussi large d'experts financiers.

Par ailleurs, la Banque Nationale a récemment lancé un nouveau fonds, le Fonds de Revenu Mensuel, qui regroupe des actifs de quatre catégories de placements : actions privilégiées, actions ordinaires, obligations à rendement élevé et fiducies de revenu. Le fonds procurera aux investisseurs un revenu mensuel réparti en dividendes, intérêts, gains en capital ainsi que retour de capital.

D'autre part, les conseillers de la Great-West et de la London Life peuvent désormais offrir les produits financiers de la Banque Nationale sous leurs marques respectives, s'ajoutant ainsi à ceux du Groupe Investors qui profitent de ce même avantage depuis le dernier trimestre.

En octobre dernier, la Financière Banque Nationale a consolidé sa position dans les villes de Saint-Hyacinthe et Rimouski en y faisant l'acquisition des deux succursales de ScotiaMcLeod.

La Banque Nationale a continué de multiplier les initiatives afin d'offrir une gamme encore plus étendue de produits à ses clientèles. Ainsi, la Banque offre désormais la possibilité aux consommateurs d'ouvrir un compte bancaire par le biais de son site web www.bnc.ca. D'autre part, grâce au télévirement, les entreprises abonnées aux Solutions bancaires Internet de la Banque, peuvent maintenant conclure en toute sécurité des transactions avec des partenaires locaux ou internationaux dans les principales devises. Une méthode simple et rapide qui facilite considérablement les transactions financières et commerciales au Canada et à l'étranger.

Enfin, au cours des trois derniers mois, la Banque a lancé deux nouvelles cartes de crédit aux avantages indéniables pour la clientèle. La nouvelle carte Platine MasterCard de la Banque Nationale s'adresse aux clients particuliers qui cherchent un programme de récompenses généreux ainsi qu'une gamme étendue d'assurances voyage combinés à des taux avantageux. Pour sa part, la carte Premia Affaires MasterCard offre aux petites entreprises et aux travailleurs autonomes une carte de crédit qui leur permet de mieux gérer leurs dépenses, de profiter d'une combinaison unique d'avantages en plus de réaliser des économies substantielles. Elle offre également un généreux programme de récompenses et une gamme de produits d'assurances.

Pour plus de renseignements :

M. Michel Labonté
Premier vice-président
Finances, technologie
et affaires corporatives
(514) 394-8610

M. Denis Dubé
Directeur
Service des Relations publiques
(514) 394-8644

Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles sur le site web de la Banque Nationale du Canada à **www.bnc.ca/relationsinvestisseurs**.

Conférence téléphonique sur les résultats du quatrième trimestre et de la fin de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003 :

- Une conférence téléphonique aura lieu **le 4 décembre 2003 à 14h00 HE.**
- Accès par téléphone en mode écoute seulement :
  416-405-9328 / 1-800-387-6216
- Cette conférence sera également diffusée en direct via Internet au **www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.**
- Le rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires ainsi que les diapositives de présentation se retrouveront sur la page des relations avec les investisseurs, sur le site de la Banque Nationale, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Rediffusion de la conférence téléphonique :

- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 11 décembre 2003, en composant le (416) 695-5800 ou le 1-800-408-3053. Le code d'accès est le 1497513.
- Une version archivée de l'événement webdiffusé sera également disponible après la conclusion de l'appel sur le site Internet de la Banque à **www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.**

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse est basée sur les états financiers consolidés non vérifiés pour le quatrième trimestre 2003 et sur les états financiers consolidés non vérifiés de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003.

Objectifs stratégiques

La Banque Nationale a publié, dans son Rapport annuel 2002, les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés pour l'exercice financier 2003. Le tableau suivant compare ces objectifs aux résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier terminés le 31 octobre 2003.

	Objectifs	Résultats 4e trimestre	Résultats 2003
Croissance du bénéfice par action	5 % - 10 %	23 %	21 % (1)
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14 % - 16 %	16,4 %	16,5 %
Ratio de capital de base	8,75 % - 9,50 %		9,6 %
Ratio de versement des dividendes	30 % - 40 %		32 %

(1) excluant la moins-value d'un placement en 2002

Analyse des résultats

Résultats d'exploitation

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2003, la Banque Nationale a réalisé un bénéfice net de 158 millions de dollars, comparativement à 135 millions de dollars pour la période correspondante de 2002. Le bénéfice par action s'établit à 0,87 $ pour le trimestre en comparaison à 0,71 $ pour le quatrième trimestre 2002. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élève à 16,4 % pour le trimestre alors qu'il avait atteint 14,5 % pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2002.

Pour l'exercice financier 2003, la Banque Nationale a affiché un bénéfice net de 624 millions de dollars comparativement à 429 millions de dollars en 2002, soit une augmentation de 45 % (excluant la moins-value d'un placement, l'augmentation est de 83 millions de dollars ou 15 %). Le bénéfice par action se chiffre à 3,37 $ pour l'exercice financier 2003 par rapport à 2,18 $ pour la période correspondante de 2002, soit une progression de 55 % (excluant la moins-value d'un placement comptant pour 61 cents par action, l'augmentation est de 21 %). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires atteint 16,5 % pour l'année terminée le 31 octobre 2003 comparativement à 11,3 % pour 2002 (14,3 % excluant la moins-value d'un placement).

Revenu

Le revenu du quatrième trimestre 2003 est de 903 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars ou 14 % par rapport à 795 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002.

Le revenu net d'intérêts s'établit à 321 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 361 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002, en baisse de 40 millions de dollars. La baisse de 57 millions de dollars provenant du secteur des Marchés financiers est essentiellement attribuable au coût de financement des placements du compte de négociation ainsi qu'aux frais d'intérêts sur les dépôts indiciels alors que les revenus de ces activités sont enregistrés aux « Revenus autres que d'intérêts ». Par ailleurs, le revenu net d'intérêts du secteur des Particuliers et entreprises atteint 320 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars ou 5 %, en raison surtout de l'élargissement de la marge bénéficiaire qui s'établit à 3,25 % de l'actif moyen au quatrième trimestre 2003 par rapport à 3,15 % pour le trimestre correspondant de 2002.

Les revenus autres que d'intérêts du trimestre totalisent 582 millions de dollars en comparaison à 434 millions au quatrième trimestre 2002, en hausse de 148 millions de dollars, principalement en raison des activités de négociation pour lesquelles les revenus augmentent de 126 millions de dollars. Du solde, 16 millions de dollars sont attribuables aux commissions des marchés financiers reflétant la reprise des activités sur les marchés boursiers et huit millions de dollars proviennent des commissions sur les prêts et acceptations.

Pour l'exercice financier 2003, le revenu total atteint un nouveau sommet à 3,4 milliards de dollars en hausse de plus de 300 millions de dollars, soit 11 %, par rapport à l'exercice financier précédent.

Le revenu net d'intérêts de l'exercice financier 2003 totalise 1324 millions de dollars, en baisse de 120 millions par rapport à 2002. La baisse est attribuable aux activités de titrisation ainsi qu'au coût de financement des valeurs mobilières du compte de négociation et aux frais d'intérêts sur les dépôts indiciels, alors que les revenus sont généralement imputés aux « Revenus autres que d'intérêts ». Pour le secteur Particuliers et entreprises, le revenu net d'intérêts est en hausse de 5 % pour se chiffrer à 1248 millions de dollars en 2003. L'amélioration de la marge bénéficiaire sur les produits de crédit a surpassé la compression de la marge sur les dépôts transactionnels de sorte que globalement la marge bénéficiaire du secteur s'est améliorée de 13 points de base pour s'établir à 3,23 % de l'actif moyen en 2003.

Pour l'exercice 2003, les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 454 millions de dollars, soit 29 %, pour s'élever à 2038 millions de dollars. Une partie de l'augmentation est attribuable à l'enregistrement d'une moins-value du 137 millions de dollars sur un placement en 2002. Le solde provient surtout des revenus de négociation

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

qui augmentent de 261 millions de dollars, des commissions sur prêts et acceptations, en hausse de 23 millions, ainsi qu'à l'apport pour une année complète des revenus provenant d'Altamira et de Putnam Lovell.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du trimestre sont de 624 millions de dollars comparativement à 540 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002. Les salaires et avantages sociaux, totalisant 353 millions de dollars, sont en hausse de 53 millions de dollars dont près de la moitié provient de la rémunération variable liée à la hausse importante des revenus de la trésorerie et de la Financière Banque Nationale par rapport à la même période l'année dernière. Le solde provient, surtout, d'un ajustement à la provision pour taxes sur le capital ainsi qu'aux frais de marketing.

Pour l'exercice financier 2003, les charges d'exploitation s'élèvent à 2259 millions de dollars, en hausse de 219 millions de dollars. L'ajout d'une année complète des charges d'exploitation provenant des entreprises acquises en 2002 contribue pour 83 millions de dollars alors que l'augmentation de la rémunération variable explique environ 30 millions de la hausse. Excluant ces éléments, les charges d'exploitation auraient augmenté d'environ 5 %. Cette hausse est attribuable, entre autres, au coût des avantages sociaux dont le régime de retraite, aux honoraires professionnels ainsi qu'aux frais de marketing, notamment aux points bonis de la carte de crédit.

Résultats sectoriels

Les revenus de chaque secteur sont en équivalent imposables, c'est-à-dire qu'ils sont majorés afin de rendre uniforme les revenus exonérés d'impôts réalisés sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts. De plus, les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes anticipées et les pertes encourues est imputé à la rubrique « Autres » des résultats sectoriels.

Particuliers et entreprises

Le bénéfice net trimestriel du secteur Particuliers et entreprises se chiffre à 79 millions de dollars comparativement à 68 millions de dollars pour la période correspondante de 2002, en hausse de 16 %. Le revenu net d'intérêts, de 320 millions de dollars, a augmenté de 16 millions de dollars en raison surtout de la marge bénéficiaire qui passe de 3,15 % au quatrième trimestre 2002 à 3,25 % ce trimestre. Les revenus autres que d'intérêts de 161 millions de dollars ont augmenté de 12 millions de dollars, soit 8 %. La moitié de cette hausse est attribuable aux revenus de produits d'assurances. Les charges d'exploitation du trimestre sont de 307 millions de dollars comparativement à 293 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002. La croissance des charges d'exploitation de moins de 5 % est inférieure de plus d'un point de pourcentage à la croissance des revenus. Enfin, les pertes sur prêts anticipées sont en baisse de 2 millions à 51 millions de dollars pour le trimestre.

Pour l'exercice financier 2003, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises atteint 328 millions de dollars, en hausse de 45 millions ou 16 %. Le revenu net d'intérêts de 1248 millions de dollars est en hausse de 58 millions, ou 5 %, surtout en raison de la marge bénéficiaire qui passe de 3,10 % en 2002 à 3,23 % en 2003. Les revenus autres que d'intérêts de 629 millions de dollars, augmentent de 37 millions de dollars, soit 6 %, surtout en raison des commissions sur prêts commerciaux et des revenus d'assurances. Les charges d'exploitation de 1157 millions de dollars pour l'année, ont augmenté de 44 millions ou 4 %. Le ratio des charges d'exploitation sur les revenus s'améliore passant de 62,5 % en 2002 à 61,6 % en 2003. L'amélioration de la qualité du portefeuille, comme en témoigne la baisse des prêts douteux du secteur Particuliers et entreprises, se reflète également par la diminution des pertes sur prêts anticipées qui passent de 219 millions de dollars en 2002 à 207 millions en 2003, soit une réduction de 5 %.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine augmente de 60 % à 24 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003 par rapport à 15 millions pour le trimestre correspondant de l'année précédente. Le revenu total à hauteur de 176 millions de dollars ce trimestre se compare à 155 millions pour le même trimestre en 2002, une croissance de 14 %. La reprise des activités des particuliers sur les marchés de capitaux explique la forte progression des revenus de ce secteur. Les charges d'exploitation de 137 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003 se comparent à 131 millions de dollars pour la même période en 2002, en raison de la rémunération variable de la filiale de courtage.

Pour l'exercice financier 2003, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine est de 81 millions de dollars comparativement à 66 millions de dollars en 2002, une augmentation de 23 %. Le revenu total de 2003 atteint 658 millions de dollars, en hausse de 47 millions ou 8 %, surtout en raison de l'ajout pour une année complète des revenus d'Altamira. Les charges d'exploitation de 526 millions de dollars sont en hausse de 20 millions. L'addition des charges d'exploitation d'Altamira pour une année complète a été partiellement compensée par une réduction des dépenses du service aux particuliers de la filiale de courtage de plein exercice.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers affiche un bénéfice net de 73 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003 par rapport à 49 millions pour la période correspondante de 2002, soit une augmentation de 49 %. Les revenus totalisant 275 millions de dollars, pour le trimestre, sont en hausse de 75 millions de dollars ou 38 %, en raison des revenus de négo-

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

ciation à la trésorerie. Les charges d'exploitation de 153 millions de dollars ont augmenté de 33 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2002, en raison de la rémunération variable à la trésorerie. Les pertes sur prêts anticipées sont de 8 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 9 millions pour le quatrième trimestre de l'année dernière.

Pour l'exercice financier 2003, le bénéfice net sectoriel est de 235 millions de dollars, en baisse de six millions de dollars par rapport à l'année dernière. Les revenus totalisent 931 millions de dollars pour l'année comparativement à 829 millions en 2002, soit une augmentation de 12 %. Quatre-vingt-dix pour cent de l'augmentation est attribuable aux revenus de la trésorerie. Les charges d'exploitation de 527 millions de dollars pour 2003 se comparent à 416 millions en 2002. Près de 40 % de l'augmentation est attribuable à la trésorerie, notamment en raison de la rémunération liée aux revenus. Le solde provient de l'ajout des charges d'exploitation de Putnam Lovell pour une année complète. Les pertes sur prêts anticipées de 39 millions de dollars en 2003 sont stables par rapport à l'année précédente.

Autres

La perte nette de la rubrique « Autres » des résultats sectoriels est de 18 millions de dollars pour le quatrième trimestre 2003 comparativement à un bénéfice de trois millions de dollars pour la même période en 2002. Un ajustement à la provision pour taxes sur le capital ainsi que l'achat d'une police d'assurance pour le programme d'invalidité à long terme expliquent la perte trimestrielle à la rubrique « Autres ».

Pour l'exercice financier 2003, la perte nette de la rubrique « Autres » de 20 millions de dollars se compare à une perte de 161 millions de dollars en 2002. Le revenu total est plus élevé de 101 millions de dollars surtout en raison de la comptabilisation d'une moins-value sur un placement l'année dernière. L'écart favorable de 300 millions de dollars des dotations aux pertes sur créances s'explique notamment par la révision d'estimation des provisions de 185 millions enregistrée en 2002, les pertes de 120 millions de dollars du secteur des télécommunications, la réduction de la provision générale pour risque de crédit de 30 millions de dollars ainsi que l'écart des pertes anticipées imputées aux unités d'affaires et les pertes encourues. Ces écarts favorables sont en partie compensés par le gain net de 111 millions de dollars provenant de la cession de l'activité de prêts sur garantie aux États-Unis comptabilisé en 2002 à la rubrique des « Activités abandonnées ».

Gestion des risques

Risques de crédit

Les dotations aux pertes sur créances du trimestre s'établissent à 50 millions de dollars par rapport à 53 millions pour le trimestre correspondant de 2002. Pour l'exercice financier 2003, les pertes sur créances sont de 177 millions de dollars par rapport à 490 millions de dollars pour la même période en 2002. Excluant la révision d'estimation des provisions de 185 millions de dollars enregistrée en 2002, les dotations aux pertes sur créances ont diminué de 128 millions de dollars en 2003, notamment en raison des pertes du secteur des télécommunications encourues l'année dernière.

Au 31 octobre 2003, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux de 154 millions de dollars comparativement à 159 millions de dollars au 31 octobre 2002. La baisse des prêts douteux surtout pour les prêts aux particuliers, mais aussi pour les prêts commerciaux et immobiliers, a été compensée par une augmentation des prêts douteux provenant du financement aux sociétés.

La qualité du crédit demeure excellente. Le ratio des prêts douteux privés bruts, sur la somme du capital tangible et des provisions, est excellent à 13,0 % au 31 octobre 2003, comparativement à 14,1 % au 31 octobre 2002.

Risques des marchés – Activités de négociation

La méthode VaR (Valeur à risque) est l'un des principaux outils utilisés dans la gestion des risques des marchés reliés aux activités de négociation. La mesure VaR est fondée sur l'établissement d'un niveau de confiance de 99 % et la simulation utilise deux ans d'horizon historique. La gestion des risques des marchés est décrite plus amplement à la page 49 du Rapport annuel 2002.

Le tableau présenté à la page suivante, intitulé « Activités de négociation », illustre la distribution des risques des marchés par type de risque, soit : taux d'intérêt, change et le risque sur les prix des actions et des marchandises. La VaR globale au 31 octobre 2003 est sensiblement au même niveau qu'au trimestre précédent.

Bilan

Au 31 octobre 2003, la Banque a un actif total de 82,4 milliards de dollars comparativement à 74,6 milliards de dollars au 31 octobre 2002. Le tableau qui suit présente les principaux postes de prêts et dépôts.

Volumes moyens mensuels (en millions de dollars)	**Octobre 2003**	**Octobre 2002**
Prêts et acceptations*		
Hypothécaires résidentiels	18095	17452
Aux particuliers	4924	4758
Créances sur cartes de crédit	1525	1383
Aux entreprises	17803	18304
	42347	**41897**
Dépôts		
Particuliers (solde)	23512	22607
Épargne hors bilan des particuliers (solde)	51525	45636
Entreprises et administrations publiques	9226	8447

* incluant les actifs titrisés

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Au 31 octobre 2003, les prêts hypothécaires résidentiels totalisaient 18,1 milliards de dollars en hausse d'environ 4 % par rapport au 31 octobre 2002. Excluant les prêts indirects, le volume des prêts aux particuliers est de 4,3 milliards de dollars en progression de 8 % depuis un an. Les créances sur cartes de crédit ont augmenté de 10 % depuis le début de l'exercice financier pour s'élever à 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2003. Les prêts et acceptations aux entreprises de 17,8 milliards de dollars se comparent à 18,3 milliards au 31 octobre 2002. La diminution provient surtout des prêts aux grandes sociétés.

Les dépôts de particuliers ont augmenté d'environ 900 millions de dollars depuis le 31 octobre 2002 pour un total de 23,5 milliards de dollars. L'épargne hors bilan administrée par la Banque et ses filiales a crû de près de 6 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002 pour atteindre 51,5 milliards de dollars. Ce sont les filiales de courtage, tant de plein exercice qu'en ligne, qui ont contribué à la hausse de l'épargne hors bilan depuis un an. Finalement, les dépôts des entreprises sont en progression de près de 800 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2002, en raison surtout des dépôts provenant des petites et moyennes entreprises.

Capital

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les règles de la Banque des Règlements Internationaux, atteignent 9,6 % et 13,4 % respectivement au 31 octobre 2003 comparativement à 9,6 % et 13,6 % au 31 octobre 2002. Les ratios sont stables car le capital généré par le bénéfice net déduction faite des dividendes payés a été réduit par le rachat de 9,1 millions d'actions ordinaires dans le cours normal des affaires et le rachat de 125 millions de dollars d'actions privilégiées, série 12, le 15 mai 2003. La diminution a été amenuisée par l'émission de 200 millions de dollars d'actions privilégiées au premier trimestre 2003.

Dividendes

Lors de la réunion du 4 décembre 2003, le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 33 cents par action ordinaire, payable le 1er février 2004 aux actionnaires inscrits le 29 décembre 2003.

Offre publique de rachat des actions ordinaires

La Banque Nationale annonce également son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires en circulation. L'avis d'intention a été déposé à la Bourse de Toronto, qui l'a approuvé.

L'avis prévoit que la Banque peut, durant une période maximale de 12 mois débutant le 8 décembre 2003 et se terminant le 7 décembre 2004, acheter par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto jusqu'à concurrence de 8 700 000 actions ordinaires. La Banque rachètera pour annulation les actions au cours du marché au moment de l'acquisition. Le nombre réel d'actions ordinaires qui seraient ainsi rachetées et le moment des rachats seront déterminés par la Banque.

Au 28 novembre 2003, il y avait 175 154 014 actions ordinaires de la Banque émises et en circulation. En vertu de sa précédente offre publique de rachat, la Banque a racheté et annulé 9 100 000 actions ordinaires dans le cours normal des activités.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités représente une utilisation appropriée des fonds excédentaires de la Banque et vise à accroître la valeur de l'avoir des actionnaires.

Activités de négociation (1)

(en millions de dollars)

VaR globale par catégorie de risques	Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2003				Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
Taux d'intérêt	(4)	(5)	(4)	(3)	(4)	(5)	(4)	(2)
Change	(1)	(2)	(1)	–	(1)	(2)	(1)	–
Actions	(2)	(3)	(2)	(1)	(2)	(5)	(3)	(2)
Marchandises	–	–	–	–	–	(1)	–	–
Effet de corrélation (2)	3	4	4	1	3	8	4	1
VaR globale	**(4)**	**(6)**	**(3)**	**(3)**	**(4)**	**(5)**	**(4)**	**(3)**

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.
(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

Faits saillants

(non vérifié)	Trimestre terminé le 31 octobre 2003	2002	Variation en pourcentage	Exercice terminé le 31 octobre 2003	2002	Variation en pourcentage
Résultats d'exploitation						
(en millions de dollars)						
Revenu total	**903 $**	795 $	**14**	**3 362 $**	3 028 $	**11**
Bénéfice net	**158**	135	**17**	**624**	429	**45**
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,4 %**	14,5 %		**16,5 %**	11,3 %	
Par action ordinaire						
Bénéfice net	**0,87 $**	0,71 $	**23**	**3,37 $**	2,18 $	**55**
Dividendes payés	**0,28**	0,24	**17**	**1,08**	0,93	**16**
Valeur comptable				**21,32**	19,72	**8**
Cours de l'action						
haut	**41,19**	32,50		**41,19**	34,93	
bas	**34,50**	27,00		**29,95**	24,70	
clôture	**40,91**	29,39		**40,91**	29,39	

Situation financière (en millions de dollars)	**31 octobre 2003**	31 octobre 2002	
Actif total	**82 423 $**	74 593 $	**10**
Prêts et acceptations	**45 670**	43 800	**4**
Dépôts	**51 463**	51 690	**–**
Débentures subordonnées et capitaux propres	**5 613**	5 493	**2**
Ratios de capital – BRI			
de base	**9,6 %**	9,6 %	
total	**13,4 %**	13,6 %	
Prêts douteux, déduction faite			
des provisions spécifiques et générale	**(154)**	(159)	
en % des prêts et acceptations	**(0,3) %**	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	**155 348**	138 672	
Épargne totale des particuliers	**75 037**	68 243	
Couverture d'intérêts	**10,22**	7,39	
Couverture de l'actif	**3,19**	3,02	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	**16 935**	17 285	**(2)**
Nombre de succursales au Canada	**477**	507	**(6)**
Nombre de guichets automatiques	**817**	826	**(1)**

État consolidé des résultats

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf montants par action)	Trimestre terminé le **31 octobre 2003**	31 juillet 2003	31 octobre 2002	Exercice terminé le **31 octobre 2003**	31 octobre 2002
Revenus d'intérêts et dividendes					
Prêts	**463**	483	475	**1 872**	1 906
Valeurs mobilières	**125**	125	130	**526**	511
Dépôts auprès d'institutions financières	**31**	31	37	**131**	174
	619	639	642	**2 529**	2 591
Frais d'intérêts					
Dépôts	**247**	291	233	**1 030**	979
Débentures subordonnées	**26**	26	27	**105**	110
Divers	**25**	17	21	**70**	58
	298	334	281	**1 205**	1 147
Revenu net d'intérêts	**321**	305	361	**1 324**	1 444
Revenus autres que d'intérêts					
Commissions des marchés financiers	**150**	138	134	**544**	539
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	**49**	48	47	**189**	186
Revenus de négociation	**136**	117	10	**335**	74
Pertes sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net	**–**	(8)	(7)	**(6)**	(103)
Commissions sur cartes de crédit	**12**	15	11	**49**	47
Commissions sur prêts	**56**	50	45	**204**	181
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	**12**	17	15	**63**	63
Revenus de titrisation (note 7)	**55**	51	67	**204**	204
Revenus de change	**14**	16	17	**66**	67
Services fiduciaires et fonds communs de placement	**53**	52	52	**210**	160
Divers	**45**	50	43	**180**	166
	582	546	434	**2 038**	1 584
Revenu total	**903**	851	795	**3 362**	3 028
Dotations aux pertes sur créances	**50**	45	53	**177**	490
	853	806	742	**3 185**	2 538
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	**353**	325	300	**1 287**	1 147
Frais d'occupation	**49**	49	55	**192**	191
Ordinateurs et équipements	**82**	72	87	**312**	305
Communications	**20**	19	20	**80**	77
Honoraires professionnels	**30**	30	33	**112**	99
Divers	**90**	63	45	**276**	221
	624	558	540	**2 259**	2 040
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées	**229**	248	202	**926**	498
Charge d'impôts	**66**	80	56	**277**	150
	163	168	146	**649**	348
Part des actionnaires sans contrôle	**6**	7	7	**27**	30
Bénéfice avant activités abandonnées	**157**	161	139	**622**	318
Activités abandonnées	**1**	1	(4)	**2**	111
Bénéfice net	**158**	162	135	**624**	429
Dividendes sur actions privilégiées	**6**	6	5	**25**	21
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	**152**	156	130	**599**	408
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
Moyen – non dilué	**174 585**	175 363	183 124	**177 751**	186 608
Moyen – dilué	**176 347**	177 038	184 168	**179 235**	187 727
Fin de période				**174 620**	182 596
Bénéfice avant activités abandonnées par action ordinaire					
non dilué	**0,87**	0,88	0,73	**3,36**	1,59
dilué	**0,86**	0,87	0,73	**3,33**	1,59
Bénéfice net par action ordinaire					
non dilué	**0,87**	0,89	0,71	**3,37**	2,18
dilué	**0,86**	0,88	0,71	**3,34**	2,18
Dividende par action ordinaire	**0,28**	0,28	0,24	**1,08**	0,93

Bilan consolidé

(non vérifié) (en millions de dollars)	31 octobre 2003	31 juillet 2003	31 octobre 2002
ACTIF			
Liquidités			
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	**313**	325	245
Dépôts auprès d'institutions financières	**6 734**	6 271	6 619
	7 047	6 596	6 864
Valeurs mobilières			
Compte de placement	**6 998**	6 879	6 863
Compte de négociation	**19 151**	14 632	13 179
Substituts de prêts	**30**	63	76
	26 179	21 574	20 118
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	**13 976**	13 784	12 867
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	**6 101**	6 012	5 561
Aux entreprises et aux administrations publiques	**18 934**	19 857	20 680
Titres acquis en vertu de conventions de revente	**3 955**	3 595	2 366
Provisions pour pertes sur créances	**(630)**	(642)	(662)
	42 336	42 606	40 812
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**3 334**	3 344	2 988
Actifs détenus aux fins d'aliénation	**–**	19	313
Immobilisations corporelles	**263**	245	255
Écart d'acquisition	**660**	660	661
Actifs incorporels	**183**	183	184
Actifs divers	**2 421**	3 167	2 398
	6 861	7 618	6 799
	82 423	78 394	74 593
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts			
Particuliers	**23 512**	23 501	22 607
Entreprises et administrations publiques	**22 700**	23 173	22 582
Institutions de dépôts	**5 251**	4 853	6 501
	51 463	51 527	51 690
Autres passifs			
Acceptations	**3 334**	3 344	2 988
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**8 457**	6 227	5 542
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	**8 674**	6 182	4 416
Passifs divers	**4 484**	5 147	3 978
	24 949	20 900	16 924
Débentures subordonnées	**1 516**	1 543	1 592
Part des actionnaires sans contrôle	**398**	424	486
Capitaux propres			
Actions privilégiées	**375**	375	300
Actions ordinaires	**1 583**	1 580	1 639
Surplus d'apport	**2**	2	–
Bénéfices non répartis	**2 137**	2 043	1 962
	4 097	4 000	3 901
	82 423	78 394	74 593

État consolidé des flux de trésorerie

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 octobre **2003**	 2002	Exercice terminé le 31 octobre **2003**	 2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	**158**	135	**624**	429
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances excluant les activités abandonnées	**50**	53	**177**	490
Dotations aux pertes sur créances attribuées aux activités abandonnées	**1**	–	**1**	(51)
Amortissement des immobilisations corporelles	**13**	18	**49**	58
Impôts futurs	**3**	(19)	**5**	(24)
Redressement relatif au change pour les débentures subordonnées	**(28)**	(8)	**(76)**	(10)
Charge pour moins-value	**–**	2	**–**	139
Pertes (gains) sur la vente des valeurs mobilières du compte de placement, nets	**–**	7	**(1)**	(41)
Gains tirés des titrisations de créances	**(29)**	(27)	**(87)**	(46)
Charge au titre des options sur actions (note 2)	**–**	–	**2**	–
Variation des intérêts à payer	**56**	(10)	**72**	(153)
Variation des intérêts à recevoir	**(49)**	(22)	**(34)**	(25)
Variation des impôts à payer	**72**	68	**208**	164
Variation des pertes non réalisées et des montants nets à payer sur les instruments dérivés	**(289)**	133	**10**	124
Variation des valeurs mobilières du compte de négociation	**(4 519)**	(1 256)	**(5 972)**	(2 187)
Cotisations supplémentaires aux régimes de retraite des employés	**(178)**	–	**(255)**	–
Variation des autres éléments	**537**	(186)	**554**	(234)
	(4 202)	(1 112)	**(4 723)**	(1 367)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation des dépôts	**(64)**	400	**(227)**	254
Rachat et échéance de débentures subordonnées	**-**	–	**-**	(45)
Émission d'actions ordinaires	**3**	10	**26**	53
Émission d'actions privilégiées	**–**	–	**200**	–
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	**–**	(28)	**(298)**	(306)
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	**–**	–	**(125)**	(192)
Dividendes versés sur actions ordinaires	**(98)**	(45)	**(235)**	(174)
Dividendes versés sur actions privilégiées	**(6)**	(5)	**(25)**	(21)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**2 230**	500	**2 915**	163
Variation des engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	**2 492**	834	**4 258**	9
Variation des autres éléments	**(8)**	–	**(16)**	(4)
	4 549	1 666	**6 473**	(263)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des prêts	**(186)**	(997)	**(1 528)**	(3 267)
Produit des nouveaux actifs titrisés	**767**	545	**1 729**	1 880
Produit tiré de la cession des prêts garantis	**-**	–	**-**	2 540
Achats des valeurs mobilières du compte de placement	**(6 504)**	(6 402)	**(21 342)**	(21 432)
Ventes des valeurs mobilières du compte de placement	**6 418**	5 996	**21 220**	21 329
Variation des titres acquis en vertu de conventions de revente	**(360)**	305	**(1 589)**	1 675
Acquisition nette des immobilisations corporelles	**(31)**	(28)	**(57)**	(63)
	104	(581)	**(1 567)**	2 662
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	**451**	(27)	**183**	1 032
Espèces et quasi-espèces, au début	**6 596**	6 891	**6 864**	5 832
Espèces et quasi-espèces, à la fin	**7 047**	6 864	**7 047**	6 864
Espèces et quasi-espèces				
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	**313**	245	**313**	245
Dépôts auprès d'institutions financières	**6 734**	6 619	**6 734**	6 619
Total	**7 047**	6 864	**7 047**	6 864
Intérêts et dividendes versés	**346**	343	**1 395**	1 519
Impôts versés	**14**	13	**126**	101

État consolidé de la variation des capitaux propres

(non vérifié) (en millions de dollars)	Exercice terminé le 31 octobre **2003**	 2002
Actions privilégiées, au début	**300**	492
Émission d'actions privilégiées (note 6)	**200**	-
Rachat d'actions privilégiées, séries 10,11 et 12 aux fins d'annulation (note 6)	**(125)**	(192)
Actions privilégiées, à la fin	**375**	300
Actions ordinaires, au début	**1 639**	1 668
Émission d'actions ordinaires	**26**	53
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 6)	**(82)**	(82)
Actions ordinaires, à la fin	**1 583**	1 639
Surplus d'apport, au début	**–**	–
Charge au titre des options sur actions (note 2)	**2**	–
Surplus d'apport, à la fin	**2**	–
Bénéfices non répartis, au début	**1 962**	1 956
Bénéfice net	**624**	429
Dividendes		
actions privilégiées	**(25)**	(21)
actions ordinaires	**(193)**	(174)
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées, séries 10,11,12,13 et 15	**–**	(2)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 6)	**(216)**	(224)
Écarts de conversion non réalisés, déduction faite des impôts	**(11)**	(2)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	**(4)**	–
Bénéfices non répartis, à la fin	**2 137**	1 962
Capitaux propres	**4 097**	3 901

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2002. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2003.

1- Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2002, à l'exception des nouvelles normes décrites à la note 2 et de la comptabilisation au premier trimestre de 2002, de l'écart entre la provision générale pour risque de crédit selon les exigences du Surintendant des institutions financières au Canada et selon les PCGR du Canada, tel que décrit à la note 28 des états financiers consolidés annuels de 2002.

L'adoption par la Banque des PCGR du Canada, au premier trimestre de 2002, aurait eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 57 millions de dollars, d'augmenter les dotations aux pertes sur créances de 97 millions de dollars, de diminuer la charge d'impôts de 40 millions de dollars, et de diminuer le bénéfice net par action ordinaire non dilué et dilué de 0,30 $. De plus, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aurait diminué de 6,26 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2- Normes comptables récentes qui ont été adoptées

Rémunérations à base d'actions

La Banque a adopté le 1er novembre 2002 les exigences de la norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («l'ICCA») intitulée « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Celle-ci établit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions et autres paiements à base d'actions versés en contrepartie des biens et des services. Vous trouverez ci-après une description des nouvelles conventions comptables et l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

A) Régime de droits à la plus-value des actions (« Régime de DPVA »)

Conformément à cette nouvelle norme, les DPVA sont comptabilisés à la juste valeur en évaluant, sur une base continue, l'excédent du cours du marché de l'action sur le prix d'exercice de l'option. La nouvelle norme s'applique aux DPVA en cours à la date d'adoption et aux octrois ultérieurs. L'obligation de la Banque, qui résulte de la variation du cours du marché de l'action, est constatée aux résultats sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, et un montant correspondant est inclus dans les « Autres passifs ». À l'expiration du délai d'acquisition des droits et jusqu'à l'exercice des DPVA, la variation du montant de l'obligation attribuable à des variations du cours de l'action est constatée en augmentation ou diminution de la charge de rémunération de la période au cours de laquelle les variations surviennent. En ce qui a trait aux DPVA en cours à la date d'adoption, l'application des règles de transition de la nouvelle norme, en tenant compte du passif comptabilisé antérieurement par la Banque, n'a pas exigé d'ajustement cumulatif au solde des bénéfices non répartis au 1er novembre 2002. De plus, cette nouvelle norme n'a eu aucun effet significatif sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

B) Régime d'options d'achat d'actions

La Banque a adopté la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions octroyées à compter du 1er novembre 2002. La juste valeur des options d'achat d'actions est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle Black & Scholes.

Ce coût est constaté sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport, est également porté au crédit du capital versé des actions ordinaires. Pour les options octroyées avant le 1er novembre 2002, la Banque continue de suivre la convention comptable décrite à la note 1 des états financiers consolidés au 31 octobre 2002.

La juste valeur, à la date d'attribution, des options octroyées en 2003 a été évaluée à 6,90 $ à l'aide du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,54 %, ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options, iii) une volatilité prévue de 27 % et iv) des dividendes prévus de 3,36 %.

L'incidence de l'adoption de la méthode de la juste valeur sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 est une augmentation d'environ 2,2 millions de dollars de la charge de rémunération et du surplus d'apport.

Informations à fournir sur les garanties

Le 30 avril 2003, la Banque a adopté les exigences de la note d'orientation concernant la comptabilité no 14 de l'ICCA intitulée, « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Cette note donne une définition élargie des garanties et exige que le garant divulgue des informations significatives sur les garanties qu'il a données.

En vertu de NOC-14, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs ou d'actions propres de l'entité ou de la prestation de services) au bénéficiaire en raison (a) d'un changement d'un taux d'intérêt, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice ou d'une autre variable, y compris la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé, qui est lié à un actif, à un passif ou

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, (b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou (c) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette à la date où celle-ci devient exigible.

Les garanties importantes émises par la Banque et en vigueur au 31 octobre 2003 sont décrites ci-dessous :

Lettres de garantie

Dans le cours normal de ses activités, la Banque émet des lettres de garantie. Ces lettres de garantie constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés à titre de sûreté à l'égard des lettres de garantie est similaire à celle des prêts. Généralement, la durée de l'échéance de ces lettres de garantie est inférieure à deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des lettres de garantie s'élevait à environ 903 millions de dollars au 31 octobre 2003. La provision générale pour pertes sur créances inscrite aux livres couvre l'ensemble des risques de crédit incluant ceux des lettres de garantie.

Facilités de liquidités

La Banque fournit des garanties de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des prêts administrés par la Banque suite à des opérations de titrisation. Ces garanties de liquidités peuvent seulement être invoquées dans le cas où, suite à une perturbation des marchés, les programmes ne seraient pas en mesure d'accéder au marché du papier commercial. Ces garanties ont une échéance inférieure à un an et sont périodiquement renouvelables. Aucune des garanties de liquidités fournies par la Banque n'a été utilisée à ce jour. Au 31 octobre 2003, le montant maximal potentiel que la Banque pouvait être tenue à verser en vertu de ces garanties de liquidités était de 441 millions de dollars. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces facilités de liquidités.

Produits dérivés

La Banque, dans le cours normal de ses activités, vend des options de vente pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation. Les options de vente sont des ententes contractuelles en vertu desquelles la Banque accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre à la Banque, à une date donnée ou avant cette date, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers, à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Les options de vente qui répondent à la définition de garantie selon NOC-14 comprennent principalement les options sur devises de gré à gré avec des sociétés autres qu'institutions financières et les options sur actions de gré à gré lorsqu'il est probable que la contrepartie possède les titres sous-jacents. L'échéance de ces options varie selon les contrats mais ne dépasse pas deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces options vendues s'élevait à 1 022 millions de dollars au 31 octobre 2003. À cette date, la Banque avait constaté au bilan consolidé un passif de 5 millions de dollars relativement à ces options de vente.

Prêts de titres

En vertu d'ententes de prêts de titres que la Banque a conclues avec certains clients qui lui ont confié préalablement la garde de leurs titres, la Banque, à titre d'agent pour ces clients, prête leurs titres à des tierces parties et indemnise ces clients en cas de perte. Afin de se protéger contre toute perte éventuelle, la Banque exige de l'emprunteur, à titre de sûreté, un montant en espèces ou des titres négociables hautement liquides, ayant une juste valeur supérieure à celle des titres prêtés. La juste valeur des titres prêtés s'élevait à 1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2003. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre des indemnités potentielles résultant des opérations de prêts de titres.

Cessions d'entreprise et d'activités

Dans le cadre d'une cession d'entreprise et de cessions d'activités, la Banque s'est engagée à indemniser l'acquéreur de pertes résultant de certains types de réclamations se rapportant à l'exploitation antérieure de l'entreprise ou des activités par la Banque, ainsi qu'à des déclarations et des garanties qui s'avèrent incorrectes à la date où ces déclarations et garanties ont été faites. Certaines ententes prévoient une limite au montant maximal des paiements futurs, le montant pour l'ensemble de ces ententes s'élevait au 31 octobre 2003 à environ 244 millions de dollars. Une entente ne prévoit aucune limite au montant maximal des paiements futurs en cas de mise en jeu de la garantie et, en plus, compte tenu de la nature de ces engagements, la Banque n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue à verser. La période de survie des diverses clauses d'indemnisation stipulées dans les ententes sont variables. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Acquisition d'entreprise

En juin 2002, la Banque a acheté la banque d'investissement américaine Putnam Lovell Group Inc. La contrepartie totale versée à la clôture s'est chiffrée à 27 millions de dollars, composée de 807 294 actions ordinaires de la Banque évaluées à 26 millions

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

de dollars à cette date et d'un montant en espèces totalisant 1 million de dollars. Un montant additionnel composé de 476 119 actions ordinaires de la Banque évaluées à 15 millions de dollars à cette date sera payé en 2004, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de rentabilité. La valeur des actions ordinaires a été établie sur la base de la moyenne des cours de clôture des actions de la Banque sur une période de quelques jours précédant la date de détermination du nombre d'actions, soit le 18 juin 2002. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé relativement à cette contrepartie conditionnelle.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, incluant les opérations de titrisation, la Banque conclut des ententes contractuelles autres que celles décrites ci-dessus. En vertu de ces ententes, elle s'engage à indemniser la contrepartie à l'entente de tous les coûts découlant de litiges, de changements aux lois et règlements (incluant la législation fiscale), de réclamations relatives au rendement passé, d'assertion inexacte ou de l'inexécution de certaines clauses restrictives. La nature de ces ententes ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant maximal que la Banque pourrait être tenue à verser. La durée de ces ententes est stipulée dans chaque contrat. Aucun montant n'a été constaté dans le bilan consolidé au titre de ces ententes.

Autre garantie

En vertu d'entente de garantie mutuelle imposée par une autorité réglementaire, une filiale de la Banque s'est portée garante de tous les engagements, dettes et passifs d'une société satellite jusqu'à concurrence de son capital réglementaire, soit 25,5 millions de dollars au 31 octobre 2003. Cette garantie prendra fin au plus tard à la date de disposition du placement dans la société satellite ou plus tôt si jugé approprié par l'autorité réglementaire. À ce jour, cette garantie n'a pas été utilisée et, aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé en vertu de cette entente.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Celle-ci définit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme non monétaires. Les actifs à long terme destinés à être cédés autrement que par vente doivent continuer d'être classés comme actifs détenus aux fins d'utilisation jusqu'à la date de cession. Quant à ceux destinés à la vente et qui répondent à certains critères, ils doivent être présentés séparément au bilan et être mesurés au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur, moins les frais de disposition.

De plus, selon cette norme, la définition d'activités abandonnées a été élargie. Ce changement n'a pas eu de répercussions dans la présentation des activités abandonnées.

Ces nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence significative pour la Banque. Cette nouvelle norme s'applique aux opérations de sorties amorcées, par suite d'un engagement à poursuivre un plan, depuis le 1er mai 2003.

3- Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

Relations de couverture

L'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité no 13 « Relations de couverture ». Cette note d'orientation précise les circonstances dans lesquelles la comptabilité de couverture est appropriée et traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture ainsi que de la cessation de la comptabilité de couverture, mais ne précise pas les techniques relatives à la comptabilité de couverture. Les dispositions de la nouvelle note s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2003. À compter du 1er novembre 2003, la Banque appliquera la note d'orientation comptable no13, laquelle régit les relations de couverture. Les instruments financiers monétaires ou dérivés utilisés dans la gestion des risques et rencontrant les critères d'admissibilité de la comptabilité de couverture seront comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture décrite à la note 1, du rapport annuel 2002.

Lorsque la couverture de risque ne répond plus aux conditions de couverture efficace, la comptabilité de couverture cessera d'être appliquée sur une base prospective et la juste valeur de l'instrument financier sera constatée au bilan à la date de cessation. Toute variation subséquente de la juste valeur sera reconnue à la rubrique « Revenus autres que d'intérêts », conformément au CPN-128 « Comptabilisation des instruments financiers détenus à des fins de transactions (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». Dans l'éventualité où l'instrument financier devient de nouveau admissible à une relation de couverture, la comptabilité de couverture reprendra effet à la nouvelle date de désignation.

Les instruments financiers qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de cette note d'orientation seront comptabilisés à leur juste valeur au bilan au 1er novembre 2003. Le gain de transition de 16 millions de dollars qui en découlera sera reporté et constaté aux résultats sur la durée restante des instruments financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation en comptabilité no 15 « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Cette note d'orientation est harmonisée avec la norme américaine correspondante et comporte des directives afin de déterminer le principal bénéficiaire des entités à détenteurs de droits variables et celui qui devra donc consolider ces dernières.

Cette note d'orientation s'appliquera aux exercices et périodes intermédiaires débutant le 1er novembre 2004 ou après cette date, à l'exception de certaines exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à compter des périodes débutant le 1er janvier 2004. La Banque évalue présentement l'incidence de cette nouvelle note d'orientation.

Dépréciation d'actifs à long terme

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Dépréciation d'actifs à long terme ». Celle-ci définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Cette norme stipule qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Cette norme s'appliquera à la Banque à compter du 1er novembre 2003. Il n'y aura pas d'effets sur les états financiers en date d'adoption.

Contrats de dépôts indexés sur action

En 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation en comptabilité no 17, « Contrats de dépôt indexés sur actions » (NOC-17). Cette note permet à la Banque de comptabiliser à la juste valeur, à compter du 1er novembre 2003, certaines obligations de dépôt dont l'obligation varie selon le rendement des actions ou indices boursiers et qui donnent le droit aux investisseurs après une période déterminée, de recevoir le plus élevé d'un pourcentage donné de leur capital ou d'un montant variable calculé en fonction du rendement d'un indice boursier ou des actions. Les variations ultérieures de la juste valeur seront constatées à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'elles se produisent. Les dispositions transitoires de NOC-17 permettent à la Banque d'imputer au solde d'ouverture des bénéfices non répartis l'écart au 1er novembre 2003 entre la valeur comptable et la juste valeur des obligations de verser des montants variables ainsi que l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de tout dérivé connexe qui fait l'objet d'ajustements découlant de la cessation de la comptabilité de couverture à l'égard de ces dérivés lors de l'application initiale de la note d'orientation no 13 « Relations de couverture ». La Banque adoptera de façon prospective les dispositions de cette note d'orientation le 1er novembre 2003. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle note d'orientation sur les états financiers de l'exercice 2004 sera négligeable.

4– Prêts et prêts douteux

		Prêts douteux			
	Montant brut	Bruts	Provision spécifiques	Provision pays désignés	Nets
31 octobre 2003					
Prêts hypothécaires résidentiels	13 976	7	3	-	4
Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit	6 101	33	17	-	16
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	18 934	436	186	19	231
Titres acquis en vertu de conventions de revente	3 955	-	-	-	–
	42 966	476	206	19	251
Provision générale [1]					(405)
Prêts douteux déduction faite des provisions spécifiques et générale					(154)
31 octobre 2002 [2]					
Prêts hypothécaires résidentiels	12 867	23	3	–	20
Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit	5 561	33	12	–	21
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	20 680	447	220	22	205
Titres acquis en vertu de conventions de revente	2 366	–	–	–	–
	41 474	503	235	22	246
Provision générale [1]					(405)
Prêts douteux déduction faite des provisions spécifiques et générale					(159)

Au 31 octobre 2003, les biens saisis destinés à la vente représentent une somme nette de 6 millions de dollars et les biens saisis destinés à être détenus et utilisés un montant de 4 millions de dollars.

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.

(2) Au 31 octobre 2002, les biens saisis destinés en règlement de prêts douteux et destinés à la vente inclus dans le total des prêts douteux, net de la provision correspondante, se chiffrent à 8 millions de dollars.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

5- Provisions pour pertes sur créances

Pour l'exercice terminé le	Provision spécifique	Provision générale attribuée	Provision générale non attribuée	Provision pays désignés	**31 octobre 2003**	31 octobre 2002
Provisions, au début	235	296	109	22	**662**	879
Transfert de la provision aux actifs détenus aux fins d'aliénation	-	-	-	-	**–**	(45)
Montants liés aux activités abandonnées	(1)	-	-	-	**(1)**	(51)
Dotations aux pertes sur créances	177	4	(4)	-	**177**	490
Radiations	(255)	-	-	(3)	**(258)**	(660)
Recouvrements	50	-	-	-	**50**	49
Provisions, à la fin	206	300	105	19	**630**	662

6- Capital-actions

Émis et entièrement versé au 31 octobre 2003

Actions privilégiées de premier rang		
7 000 000	actions, série 13	175
8 000 000	actions, série 15	200
		375
174 619 903	actions ordinaires	1 583
		1 958
6 131 515	options d'achat d'actions en circulation	s.o.

Émission d'actions privilégiées

La Banque a émis, le 31 janvier 2003, 8 000 000 actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,365625 dollar par action, série 15, pour une contrepartie de 195 millions de dollars déduction faite des commissions de 5 millions de dollars.

Ces actions sont rachetables au comptant au gré de la Banque, sous réserve de l'obtention du consentement du Surintendant des institutions financières, à compter du 15 mai 2008, en totalité ou en partie, au prix de 26 dollars l'action si elles sont rachetées avant le 15 mai 2009, à 25,75 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2010, à 25,50 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2011, à 25,25 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2012, et à 25,00 dollars l'action si elles sont rachetées à compter du 15 mai 2012, dans chacun des cas, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat.

Rachat d'actions ordinaires

Le 20 janvier 2003, la Banque a débuté une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 9 100 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 19 janvier 2004. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis. En date du 31 octobre 2003, la Banque a complété le rachat des 9 100 000 actions ordinaires au prix de 298 millions de dollars, ce qui a réduit de 82 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 216 millions de dollars les bénéfices non répartis.

Rachat d'actions privilégiées

La Banque a racheté, aux fins d'annulation, la totalité de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 12, le 15 mai 2003, au prix de 25,00 $ l'action, plus les dividendes déclarés et impayés par action jusqu'à la date de rachat.

7- Titrisation

Prêts hypothécaires garantis par la SCHL

Au cours du quatrième trimestre 2003, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la SCHL de 567 millions de dollars par la création de titres hypothécaires. La Banque a vendu la totalité de ces titres. La Banque a reçu un produit en espèces de 568 millions de dollars et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 20 millions de dollars. Des frais de transaction de 2 millions de dollars ont été constatés à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ». Un gain avant impôts d'environ 18 millions, déduction faite des frais de transaction de 2 millions de dollars a été constaté à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

8- Informations sectorielles [1]

Trimestre terminé le 31 octobre

(en équivalent imposable) (non vérifié) (en millions de dollars)	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		**Total**	
	2003	2002	**2003**	2002	**2003**	2002	**2003**	2002	**2003**	2002
Revenu net d'intérêts [2]	**320**	304	**24**	23	**31**	83	**(42)**	(42)	**333**	368
Revenus autres que d'intérêts [2]	**161**	149	**152**	132	**244**	117	**44**	49	**601**	447
Revenu total	**481**	453	**176**	155	**275**	200	**2**	7	**934**	815
Charges d'exploitation	**307**	293	**137**	131	**153**	120	**27**	(4)	**624**	540
Contribution	**174**	160	**39**	24	**122**	80	**(25)**	11	**310**	275
Dotations aux pertes sur créances [3]	**51**	53	**–**	1	**8**	9	**(9)**	(10)	**50**	53
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées	**123**	107	**39**	23	**114**	71	**(16)**	21	**260**	222
Charge d'impôts [2]	**44**	39	**14**	8	**41**	22	**(2)**	7	**97**	76
Part des actionnaires sans contrôle	**–**	–	**1**	–	**–**	–	**5**	7	**6**	7
Bénéfice avant activités abandonnées	**79**	68	**24**	15	**73**	49	**(19)**	7	**157**	139
Activités abandonnées	**–**	-	**–**	–	**–**	–	**1**	(4)	**1**	(4)
Bénéfice net	**79**	68	**24**	15	**73**	49	**(18)**	3	**158**	135
Actif moyen	**39 101**	38 258	**662**	736	**39 320**	35 002	**(5 156)**	(6 648)	**73 927**	67 348

Exercice terminé le 31 octobre

(en équivalent imposable) (non vérifié) (en millions de dollars)	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		**Total**	
	2003	2002	**2003**	2002	**2003**	2002	**2003**	2002	**2003**	2002
Revenu net d'intérêts [4]	**1248**	1190	**91**	89	**186**	321	**(159)**	(127)	**1366**	1 473
Revenus autres que d'intérêts [4]	**629**	592	**567**	522	**745**	508	**152**	19	**2093**	1 641
Revenu total	**1877**	1782	**658**	611	**931**	829	**(7)**	(108)	**3459**	3 114
Charges d'exploitation	**1157**	1113	**526**	506	**527**	416	**49**	5	**2259**	2 040
Contribution	**720**	669	**132**	105	**404**	413	**(56)**	(113)	**1200**	1 074
Dotations aux pertes sur créances [3]	**207**	219	**–**	1	**39**	39	**(69)**	231	**177**	490
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées	**513**	450	**132**	104	**365**	374	**13**	(344)	**1023**	584
Charge d'impôts [4]	**185**	167	**47**	35	**130**	133	**12**	(99)	**374**	236
Part des actionnaires sans contrôle	**–**	-	**4**	3	**–**	–	**23**	27	**27**	30
Bénéfice avant activités abandonnées	**328**	283	**81**	66	**235**	241	**(22)**	(272)	**622**	318
Activités abandonnées	**–**	-	**–**	–	**–**	–	**2**	111	**2**	111
Bénéfice net	**328**	283	**81**	66	**235**	241	**(20)**	(161)	**624**	429
Actif moyen	**38 679**	38 337	**665**	769	**37 819**	37 067	**(5 492)**	(6 881)	**71 671**	69 292

Particuliers et entreprises
Ce secteur regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que le secteur de l'immobilier.

Gestion de patrimoine
Ce secteur regroupe le courtage de plein exercice avec les particuliers, le courtage à escompte, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers
Ce secteur comprend le financement et le crédit aux grandes entreprises, les activités de trésorerie y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque et le courtage aux sociétés.

Autres
Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, les gains à la cession d'activités, certains éléments non récurrents, les activités abandonnées ainsi que la portion non allouée des services centraux.

(1) Depuis le 1er novembre 2002, la Banque a modifié la composition de ses secteurs isolables pour tenir compte des changements à sa structure organisationnelle. Les données comparatives ont été retraitées afin de tenir compte de ces changements.

(2) Le revenu net d'intérêts a été majoré de 12 millions de dollars (7millions de dollars en 2002) et les revenus autres que d'intérêts de 19 millions de dollars (13 millions de dollars en 2002) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

(3) Les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes réelles subies et les pertes anticipées est comptabilisé sous la rubrique « Autres ».

(4) Le revenu net d'intérêts a été majoré de 42 millions de dollars (29 millions de dollars en 2002) et les revenus autres que d'intérêts de 55 millions de dollars (57 millions de dollars en 2002) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Siège social

600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 4L2

www.bnc.ca

Mise en garde au sujet des prévisions

Il arrive que la Banque Nationale du Canada, dans le cadre de ses analyses et déclarations, énonce des prévisions relatives à la conjoncture économique, à l'évolution des marchés, à l'atteinte de ses objectifs stratégiques, à certains risques et à d'autres questions connexes. Il va de soi que, de par sa nature même, tout énoncé prévisionnel est incertain et comporte des risques inhérents. Il est donc possible que les prévisions explicites ou implicites qu'il contient ne se réalisent pas et que la réalité future en diffère sensiblement. De telles divergences relèvent de facteurs qui comprennent, de manière non limitative, l'évolution de la conjoncture canadienne ou internationale (notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des devises et d'autres instruments financiers), l'évolution des marchés, les changements technologiques, ou les modifications de la réglementation. Ceux, notamment les investisseurs, qui se fondent sur les énoncés prévisionnels de la Banque pour prendre des décisions doivent bien tenir compte de ces facteurs ainsi que des incertitudes qu'ils contiennent et des risques qu'ils impliquent. La Banque leur déconseille d'accorder une confiance indue à ce qui est de nature prévisionnelle.

Renseignements divers

Service de relations avec les investisseurs

Les analystes financiers et investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service de Relations avec les investisseurs, par téléphone au (514) 394-0296, par télécopieur au (514) 394-6196 ou par courriel à l'adresse relationsinvestisseurs@bnc.ca. De plus, pour toute information concernant la Banque et ses publications, vous pouvez visiter le site WEB de la Banque à l'adresse suivante : **www.bnc.ca**.

Service de dépôt direct des dividendes

La Banque offre, pour fins sécuritaires, à ses actionnaires la possibilité de déposer directement leurs dividendes dans un compte à une institution financière de leur choix, dotée d'un système de transfert électronique de fonds.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le registraire, Trust Banque Nationale, aux numéros 1-800-341-1419 ou (514) 871-7171, ou par courriel à l'adresse **clientele@tbn.bnc.ca**.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Les détenteurs d'actions ordinaires ou privilégiées peuvent investir dans les actions ordinaires de la Banque au moyen du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions sans avoir à payer de commission ou de frais d'administration. Les participants au Régime peuvent soit réinvestir les dividendes en espèces versés sur les actions admissibles qu'ils détiennent ou soit effectuer des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 $ par versement jusqu'à concurrence de 5000 $ par trimestre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le registraire, Trust Banque Nationale, aux numéros 1-800-341-1419 ou (514) 871-7171, ou par courriel à l'adresse **clientele@tbn.bnc.ca**.

www.bnc.ca/relationsinvestisseurs